

## ING Focus Belgian Economy

### L'économie circulaire vous veut du bien !

Au cours des 250 dernières années, le modèle de production linéaire qui prévaut actuellement a généré énormément de richesse. Un tel modèle, qui consiste à extraire des matières premières avant de les utiliser pour fabriquer des produits et finalement s'en débarrasser, engendre cependant des conséquences de plus en plus néfastes. Ce modèle entraîne notamment l'épuisement progressif de différentes ressources ainsi que des tensions régulières sur les prix. De tels problèmes pourraient être résolus grâce à l'économie circulaire, un modèle qui vise une exploitation optimale des ressources par le biais d'un processus de production adapté. La phase de conception d'un produit pourrait par exemple être revue pour qu'il soit plus facile de récupérer des matières premières ou des éléments composant le produit une fois que s'achève le cycle de vie de celui-ci. Le recyclage serait ainsi facilité et les ressources pourraient être utilisées plus longtemps. En plus d'être bonne pour l'environnement, l'économie circulaire présente des avantages purement économiques. Elle stimule par exemple la croissance et l'emploi. Les autorités tentent de favoriser le développement de l'économie circulaire à travers leur politique, et le monde de la finance apporte sa pierre à l'édifice. Les banques aident notamment diverses entreprises à obtenir le financement nécessaire à la concrétisation de projets contribuant à l'essor d'une économie circulaire.

#### Le modèle de production linéaire actuel est-il soutenable ?

Depuis le début de la révolution industrielle, il y a quelque 250 ans de cela, la croissance de l'économie mondiale suit une trajectoire ascendante grâce à de nombreuses avancées technologiques. Les moulins à eau ont cédé la place aux moteurs à vapeur, et les moteurs à vapeur ont à leur tour cédé la place aux moteurs à combustion. Du téléphone à l'imprimante 3D, en passant par l'automobile, l'avion, l'ordinateur ou encore Internet, de multiples inventions ont contribué à une augmentation de la productivité qui a amplifié la croissance économique et décuplé les biens et services consommables.

Lorsque cette croissance phénoménale a démarré, les ressources naturelles semblaient illimitées. Le modèle de production alors mis en œuvre consistait donc principalement à « extraire, fabriquer, consommer et jeter ». C'est ce qu'on appelle le « modèle de production linéaire ». Bien que ce modèle ait généré, et génère toujours, énormément de richesse, il présente également des inconvénients. Certaines activités économiques affectent par exemple des tiers non impliqués dans le processus de production, et les prix du marché sont bien souvent déterminés sans que ce phénomène soit pris en compte (on parle alors d'externalités). La perte de biodiversité, la déforestation, la pollution de l'air et de l'eau et l'épuisement des ressources naturelles n'en sont que quelques exemples. L'épuisement des ressources naturelles se manifeste lorsque le prix des matières premières grimpe, suivant le principe de l'offre et de la demande.

La croissance de la population mondiale aura elle aussi un impact sur l'environnement. Les Nations Unies estiment que la population mondiale, qui comptait 7,3 milliards d'individus en 2015, devrait atteindre 9,7 milliards d'ici 2050. De plus en plus de personnes choisissent en outre de s'installer en zone urbaine. Alors que 54 % de la

**Steven Trypsteen**

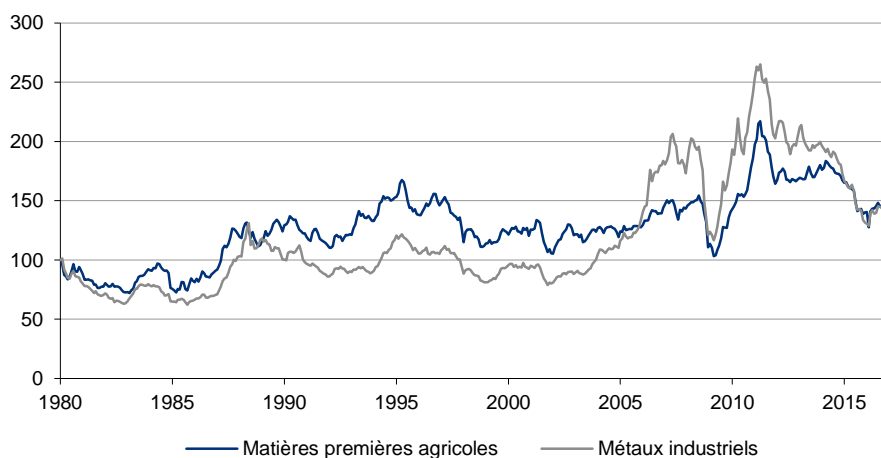
Economist

Brussels +32 2 547 33 79

Steven.trypsteen@ing.be

population mondiale vivait dans des zones urbaines en 2015, cette proportion devrait passer à environ 64 % d'ici 2050. Puisque les citoyens produisent en moyenne plus de déchets que la population rurale, cette tendance pèsera, elle aussi, sur l'environnement.

**Fig 1 Evolution des prix des matières premières (janvier 1980 = 100)**



Bron: Thomson Reuters

Une autre évolution majeure, qui est, au fond, positive, mais qui engendrera sa part de retombées négatives, est la croissance économique des pays en développement. Si ces pays deviennent aussi prospères que les pays actuellement développés, le modèle de production actuel ne sera plus soutenable, car l'empreinte écologique des pays développés est bien plus conséquente que celle des pays en développement. Aujourd'hui, les pays développés rejettent, par exemple, 15 tonnes de CO<sub>2</sub> par an et par habitant, alors que les pays en développement n'en produisent que 2 à 5 tonnes. Les pays développés produisent en outre environ 2,1 kg de déchet par jour et par personne, contre à peine 0,6 kg dans les pays en développement. Les pays en développement peuvent heureusement mettre en œuvre les technologies les plus récentes, comme l'énergie solaire, pour subvenir à leurs besoins énergétiques. Ils ne devront donc pas passer par tous les stades d'évolution qu'ont connus les pays développés.

### Une économie circulaire peut relever les défis du futur

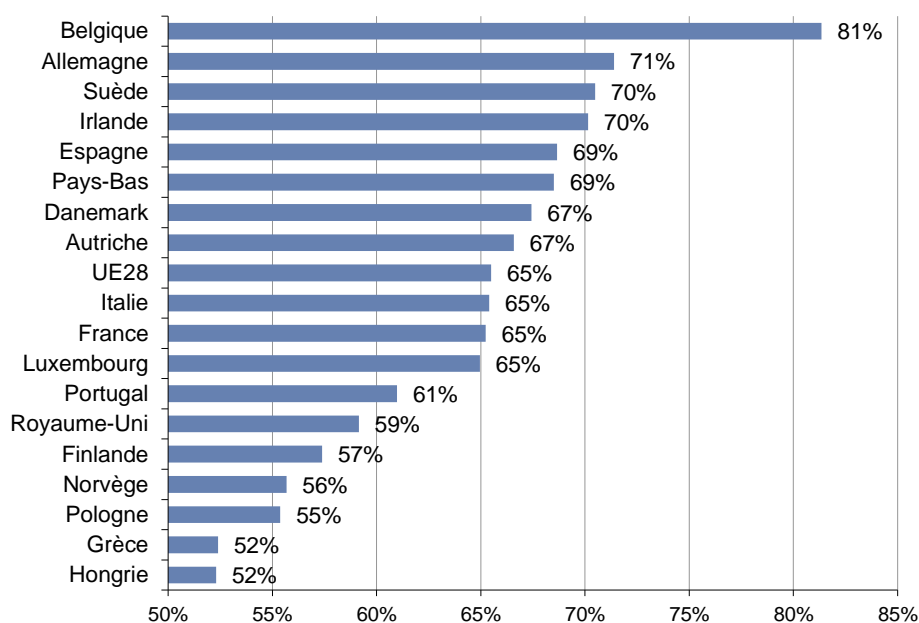
L'économie circulaire pourrait bien résoudre les problèmes mentionnés ci-dessus. Dans une économie circulaire, les entreprises et les consommateurs essaient d'utiliser plus longtemps les matières premières employées. Il est possible d'atteindre cet objectif en modifiant divers aspects de l'économie — plutôt linéaire — actuelle. Plusieurs stratégies peuvent pour ce faire être adoptées :

- Une collaboration accrue entre les différents services de production d'une même entreprise ainsi qu'entre entreprises distinctes : les déchets d'une entreprise peuvent, par exemple, servir à une autre. Deux entreprises pourraient donc tirer profit d'une communication renforcée et d'une meilleure coordination qui leur permettraient d'accorder leurs processus de production. La première produirait alors moins de déchets, tandis que la seconde profiterait de matières premières moins chères. BASF Antwerpen, le plus grand fabricant de produits chimiques en Belgique, applique cette stratégie à la perfection. Ses installations sont toutes liées les unes aux autres. Ainsi, les sous-produits ou produits finaux d'un processus peuvent être intégrés à un processus différent. BASF Antwerpen travaille en outre avec d'autres entreprises afin de créer une synergie similaire.
- La réutilisation d'éléments ou de matières premières : Cela permet de réduire la quantité de nouvelles matières premières nécessaires dans le cadre d'un processus de production. Colruyt donne, par exemple, ses anciennes portes, fenêtres et structures de plafond en bon état à des organisations scouts, des écoles ou des

magasins d'articles d'occasion. Il serait plus simple de réutiliser des éléments ou matières premières si les produits finis étaient plus faciles à démonter. Pour atteindre cet objectif, il faut donc concevoir chaque produit de sorte que ses éléments constitutifs et matières premières puissent être récupérés une fois que s'achèvera son cycle de vie. L'entreprise BMA Ergonomics, qui conçoit et produit des chaises ergonomiques, met cette théorie en pratique.

- Une modification de la relation entre le producteur et le consommateur : un consommateur pourrait, par exemple, choisir de payer pour un service au lieu de devenir propriétaire d'un produit. Le principe serait de vouloir de la lumière, et non des lampes, ou de vouloir des documents imprimés, mais pas d'imprimante. Ce modèle permettrait d'allonger la durée de vie des produits et d'augmenter leurs chances d'être recyclés. En effet, puisque le producteur resterait propriétaire du produit, il serait plus enclin à s'inquiéter de ce qu'il adviendra du produit une fois son cycle de vie achevé.
- Le recyclage : si les produits technologiquement peu complexes comme le papier et le carton sont recyclés depuis bien longtemps déjà, les produits plus perfectionnés le sont également de plus en plus. Umicore parvient, par exemple, à récupérer des matériaux précieux sur des produits de haute technologie afin de les réutiliser. La Belgique est en outre une championne du recyclage (voir Figure 2)

**Fig 2 Part des emballages recyclés en 2014**



Bron: Eurostat

Note:\* = chiffre de 2013

Les différentes stratégies présentées ci-dessus démontrent que, pour rendre notre économie plus circulaire, recycler ne suffit pas. La création d'une économie circulaire requiert une approche variée. De plus, le recyclage n'est que le dernier maillon de la chaîne. La réparation et la réutilisation des produits doivent le précéder. Le recyclage implique en outre une importante perte de valeur, puisque cette technique se concentre uniquement sur la réutilisation de matières premières en oubliant, par exemple, le travail de conception du produit fini ou encore les caractéristiques techniques de celui-ci. Ainsi, seul 1 % de la valeur d'un ordinateur est récupérée lorsque ce dernier est recyclé à 100 %. La valeur d'un produit réside donc principalement dans sa complexité, et non dans ses matières premières. De plus, la qualité d'un produit baisse à chaque recyclage. Ce processus est donc limité. Le papier ne peut, par exemple, être recyclé qu'un certain nombre de fois avant que ses fibres deviennent trop courtes pour être à nouveau traitées.

En plus de nombreux bénéfices pour l'environnement, l'économie circulaire engendre des avantages économiques. Elle permet par exemple de réduire les coûts liés aux matières premières. Selon McKinsey, le budget consacré aux matières premières en Europe pourrait baisser de 32 % — soit 600 milliards d'euros — d'ici 2030. L'Europe serait alors moins dépendante de ses importations. D'après les prévisions de McKinsey, tendre vers une économie circulaire permettrait en outre de faire grimper le PIB européen de 7 points d'ici 2030. La chute des prix entraînerait en effet une augmentation des revenus disponibles et donc de la consommation, stimulant ainsi le PIB. La création d'un cadre légal permettant d'exploiter au mieux les processus circulaires profiterait également au PIB. Grâce à une consommation plus importante suite à une baisse des prix, et au vu de la quantité de travail nécessaire dans l'industrie du recyclage, le bilan serait en outre positif en termes d'emploi.

Les prévisions pour l'Europe s'appliquent également à l'économie belge. Les auteurs d'une étude commandée par le service public fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement ont chiffré la capacité de plusieurs secteurs d'activités à créer de la valeur ajoutée. Les secteurs étudiés sont les industries chimique, alimentaire et automobile ainsi que la fabrication de machines et d'équipements. Un scénario ambitieux, dans lequel différentes initiatives favorisant l'économie circulaire seraient mises en place, permettrait de créer, d'ici 2030, 1,2 milliard d'euros de valeur ajoutée et plus de 11 500 emplois. En extrapolant ces résultats pour les appliquer à l'ensemble de l'économie belge, on obtient 7 milliards d'euros de valeur ajoutée et près de 100 000 nouveaux emplois. Si ces chiffres doivent naturellement être interprétés avec prudence, ils prouvent qu'évoluer vers une économie circulaire comporte son lot d'avantages économiques.

Il n'est dès lors guère étonnant que les autorités tentent de stimuler cette évolution. La Commission européenne a par exemple lancé un plan d'action dans ce sens à la fin de l'année 2015. En Belgique aussi, les autorités agissent. Fin 2016, le gouvernement fédéral a par exemple présenté 21 mesures communes destinées à favoriser la croissance de l'économie circulaire.

Le monde de la finance apporte également sa pierre à l'édifice en mettant au point de nouveaux modèles de financement et des contrats innovants. Puisque le passage à une économie circulaire impliquerait pour les entreprises un changement de modèle commercial, celles-ci verraient également évoluer leurs besoins en termes de financement. De nouveaux types de contrats sont donc nécessaires. Le modèle de production linéaire ne tient par exemple pas compte de la valeur des déchets. Dans une économie circulaire, les biens qui arrivent à la fin de leur cycle de vie ont encore de la valeur. Les banques doivent tenir compte de cette valeur lorsqu'elles étudient différents plans d'affaires.

Nous pouvons donc conclure qu'une économie circulaire présente des avantages certains et que bon nombre d'entreprises s'attèlent déjà à mettre ce concept en pratique. Les autorités essaient de soutenir cette démarche par le biais d'une politique adaptée, et le monde financier se joint au mouvement en proposant des formules adaptées à des plans d'affaires plus circulaires.

## Referenties

- ING (2015). [\*Rethinking finance in a circular economy – Financial implications of circular business models.\*](#)
- Kabinet van Marie Christine Marghem. Minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling (2016). [\*Samen de economie doen draaien dankzij de circulaire economie in ons land.\*](#)
- McKinsey & Company (2015). [\*Growth within: A circular economy vision for a competitive Europe.\*](#)
- PWC (2015). [\*Circulaire economie: Het potentieel voor België.\*](#)
- Voka (2016). [\*Circulaire economie: motor voor groei en innovatie.\*](#)

## Disclaimer

Les opinions exprimées dans ce rapport sont le reflet exact des opinions personnelles des analystes à propos des titres et des émetteurs cités dans ce document, Aucune tranche de la rémunération des analystes n'a été, n'est ou ne sera directement ou indirectement liée à l'inclusion de recommandations ou opinions spécifiques dans ce rapport.

Les analystes qui ont participé à la préparation de cette publication respectent tous les exigences nationales liées à leur profession,

Cette publication a été préparée au nom de ING (dans le cas présent ING Groep NV, sis aux Pays-Bas, et certaines de ses filiales et succursales) pour ses clients, uniquement à titre informatif, ING fait partie du Groupe ING (dans le cas présent ING Groep NV et ses sociétés filiales et apparentées), Cette publication ne constitue pas une recommandation de placement ni une offre ou une incitation à acheter ou vendre des instruments financiers, Même si toutes les précautions ont été prises pour assurer que les informations contenues dans ce document ne soient ni erronées, ni trompeuses au moment de la publication, ING ne peut en garantir ni l'exactitude ni l'exhaustivité, Les informations contenues dans ce document peuvent être revues sans avis préalable,

ING Groep et ses cadres dirigeants, employés et mandats liés et discrétionnaires peuvent, dans les limites autorisées par la loi, avoir des positions longues ou courtes ou peuvent par ailleurs avoir des intérêts dans des transactions ou des investissements (en ce compris des produits dérivés) auxquels fait référence cette publication, En outre, ING Groep peut fournir ses services bancaires, d'assurances ou de gestion de patrimoine aux, ou solliciter de telles services auprès des, sociétés citées dans cette publication,

Ni ING ni aucun de ses cadres dirigeants ou employés ne peuvent être tenus pour responsables d'éventuelles pertes directes ou indirectes suite à l'utilisation de cette publication ou de son contenu, Cette publication est soumise à la protection du copyright et des droits des bases de données et ne peut être reproduite, distribuée ou publiée par quiconque, quel que soit l'objectif, sans l'accord préalable de ING, Tous droits réservés,

Tous les investissements mentionnés dans ce document peuvent comporter des risques considérables, ne sont pas nécessairement disponibles dans toutes les juridictions, peuvent être illiquides et peuvent ne pas convenir à tous les investisseurs, La valeur ou les revenus des investissements cités dans cette publication peuvent fluctuer et/ou être influencés par l'évolution des taux de change, Les performances passées ne constituent en rien une indication des résultats futurs, Les investisseurs doivent prendre leurs propres décisions de placement sans se baser sur cette publication, Seuls les investisseurs disposant d'une connaissance et d'une expérience suffisantes dans le domaine financier pour pouvoir en évaluer les mérites et les risques peuvent envisager d'investir dans les émetteurs et les marchés auxquels fait référence cette publication, Toute autre personne ne devrait pas prendre de décision sur la base de cette publication,

Cette publication est émise:1) au Royaume-Uni seulement à l'attention des personnes prévues dans les articles 19, 47 et 49 du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 et ne doit pas être distribuée, directement ou indirectement, aux autres catégories de personnes (en ce compris les investisseurs privés); 2) en Italie, seulement à l'attention des personnes décrites dans l'article No, 31 de la réglementation Consob No, 11522/98 ; 3) aux Etats-Unis, seulement à l'attention des investisseurs institutionnels qualifiés (QIB) et des grandes entreprises,

Les clients doivent prendre contact avec des analystes auprès de, et exécuter des transactions via, une entité ING de leur juridiction nationale sauf si la loi en vigueur le permet d'agir autrement, ING Bank N,V, ses succursales et/ou ses filiales sont toutes enregistrées et contrôlées par les autorités de contrôle nationales concernées,

ING Bank N,V, est agréée par la banque centrale néerlandaise et est supervisée par la Authority for the Financial Markets, Elle est sise aux Pays-Bas et est enregistrée aux Pays-Bas (numéro 33031431) à Amstelveenseweg 500, 1081 KL, Amsterdam, ING Financial Markets LLC, qui est membre du NYSE, du NASD et du SPIC et qui fait partie de ING, a accepté la responsabilité de la distribution de ce rapport aux Etats-Unis conformément aux dispositions en vigueur,

En Belgique, l'éditeur responsable est Peter Vanden Houte, avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles,